

- Notre système de gestion de l'offre des produits laitiers et avicoles sera préservé. Une protection sera assurée par les droits de douane qui remplaceront les contingents d'importation appliqués aux termes de l'article XI.
- Le Canada, qui est déjà un leader mondial dans le secteur du bois, de la pâte et du papier, pourra accroître ses exportations lorsque les droits de douane et les autres obstacles au commerce tomberont. Tous les droits de douane sur le papier seront progressivement réduits en Europe et au Japon, et les droits de douane sur les produits en bois seront ramenés à moins de 5 p. 100. La Colombie-Britannique et le Québec, qui sont d'importants exportateurs de bois et de produits en bois, sont susceptibles de réaliser des gains importants sur le marché asiatique.
- L'harmonisation des droits de douane sur les produits chimiques à des taux peu élevés offrira de nouveaux débouchés, surtout dans les pays en développement et sur les dynamiques marchés de l'Asie. De plus, les sociétés canadiennes qui utilisent des produits chimiques profiteront de l'abaissement de leurs coûts de production.
- Le Canada est l'un des producteurs les plus concurrentiels au monde pour le nickel, le cuivre, le zinc et d'autres métaux non ferreux. L'abaissement des droits de douane améliorera les possibilités d'exportation des producteurs canadiens, ce qui devrait générer plus d'investissements au Canada.
- Les 3 000 sociétés canadiennes qui fabriquent des produits en plastique et des machines pour l'industrie des matières plastiques auront de meilleures possibilités d'exportation, surtout en Amérique latine et en Asie.
- Un meilleur accès aux marchés des services à l'étranger ouvrira de nouvelles possibilités à nos industries qui peuvent soutenir la concurrence internationale dans des secteurs comme les services de génie, de télécommunication, de banque, d'assurance et d'expert-conseil en environnement.
- Nos industries culturelles ne seront pas affectées par l'accord.
- Les débouchés des fournisseurs canadiens de produits et services de haute technicité achetés par les pouvoirs publics pourraient atteindre 1,7 billion de dollars canadiens par année dans des secteurs comme le matériel de télécommunication ainsi que de génération et de transport de l'énergie électrique et les services d'informatique, de programmation et de construction.